

# POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES VIOLENCESES SEXISTES ET SEXUELLES SACHONS-LES RECONNAÎTRE

Le congé enfant malade ne peut pas être pris par votre femme ?

Vous nous faites le café ?  
Les hommes ne savent pas faire deux choses à la fois !

Viens chez moi prendre un verre, on pourra discuter de ton évolution de carrière...

**SUD-SOLIDAIRES**  
agit contre  
les violences  
sexistes,  
sexuelles et  
morales  
au travail.

**CONTACTEZ-NOUS !**

lespetroleusessolidaires54@protonmail.com

Pétroleuses  
54  
Les Solidaires

INFRACTIONS	EXEMPLES	PEINES ENCOURUES	ARTICLES DE LOI
Injure ou diffamation non publique à raison du sexe, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre	Un-e agent-e prononce une injure à caractère sexuel ou sexiste à l'encontre d'un.e collègue au cours d'une réunion.	Amende prévue pour les contraventions de 5 <sup>ème</sup> classe (1 500 €)	Article R621-1
Injure ou diffamation publique à caractère à raison du sexe, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre	Une personne injurie une autre en raison de son sexe sur un support écrit vendu ou distribué.	1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende	• Article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse • Article 131-13
Outrage sexiste	Un-e agent-e interpelle un collègue de manière dégradante par des bruitages obscènes.	Amende prévue pour les contraventions de 4 <sup>ème</sup> classe (750 €)	Article 621-1 du code pénal
Diffusion de messages contraires à la décence	Un-e agent-e utilise sa messagerie professionnelle pour envoyer à ses collègues des courriels à caractère pornographique.	Amende prévue pour les contraventions de 4 <sup>ème</sup> classe (750 €)	Article 121-2 du code pénal
Exhibition sexuelle	Un-e agent-e se montre entièrement nu-e, y compris dans les parties privées de son lieu de travail.	1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende	Article 222-32 du code pénal
Captation d'image et diffusion d'image impudique (upskirting)	Un-e agent-e filme avec son téléphone un.e collègue en train de se changer dans un vestiaire.	1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende	Article 16 de la loi n°2018-703 du 3 août 2018
Harcèlement en meute (raid)	Harcèlement moral ou sexuel commis sur internet par plusieurs personnes contre une victime.	1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende	Article 222-33-2-2 du code pénal
Harcèlement sexuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un-e agent-e envoie à plusieurs reprises des SMS à caractère sexuel à un-e collègue qui ne le souhaite pas ;</li> <li>Plusieurs agent-e-s font des commentaires répétés (au moins 2 fois) sur la vie intime d'un-e de leurs collègues sur la messagerie instantanée du service, et même si chacun des agent-e-s n'a agi qu'une seule fois ;</li> <li>Un-e supérieur-e hiérarchique refuse d'accorder une promotion à un-e agent-e si ce-tte dernier-e n'a pas de relation sexuelle avec lui.</li> </ul>	1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende	Article 16 de la loi n°2018-703 du 3 août 2018
Agissement sexiste	Un-e collègue raconte régulièrement des blagues sexistes à un-e de ses collègues de travail qui la-le mettent mal à l'aise	Sanction disciplinaire et la responsabilité civile de l'employeur peut être recherchée	Article 1142-2-1 du code du travail
Agression sexuelle	Un-e agent-e caresse les fesses d'un-e collègue sans son consentement.	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende	Article 222- 27 du code pénal
Viol	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un-e agent-e commet un acte de pénétration sexuelle sur un-e collègue par violence, contrainte, menace ou surprise ;</li> <li>Un-e agent-e, majeur-e, commet un acte de pénétration sexuelle sur la personne d'un mineur de quinze ans, lorsque leur différence d'âge est d'au moins cinq ans ;</li> <li>Un-e agent-e commet un acte de pénétration sexuelle sur la personne d'un mineur dont il est un ascendant et sur lequel il exerce une autorité de droit ou de fait.</li> </ul>	De 15 à 20 ans de réclusion criminelle	Article 222-23 du code pénal



**CES ACTES SONT CONDAMNÉS PAR LA LOI.**  
Victimes ou témoins : parlez-en autour de vous !